

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 /10/2022 - 19H00 - MORIAT

Présents : Legendre Denis, Baylot Thierry, Fournier Salaville Dominique, Alric Jean-Louis, Papin Régis, Gomes Céline, Issartel Franck, Venries Nicolas, Mercier Benoit.

Absente excusée : Page Sandrine qui donne procuration à Legendre Denis

Lieu : salle de réunion de la mairie

Secrétaire de séance : Mme Fournier Salaville

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation à l'unanimité du cr et pv du conseil municipal du 08/07/2022**
- **Avis sur la délibération du méthaniseur de Chalus :**

M. le maire nous fait part de la délibération du conseil municipal de Saint-Germain-Lembron à propos du projet d'installation d'un méthaniseur sur la commune de Chalus. Après lecture, il n'y a que des arguments contre ce projet, le conseil municipal de Saint-Germain-Lembron s'y oppose et demande son abandon.

L'ensemble des conseillers de Moriat se demande comment juger un projet sans avoir toutes les informations et les arguments des personnes qui sont pour ou contre ce méthaniseur. Nous n'avons pas de renseignements techniques sur ce projet et nous n'avons pas été invité aux réunions préparatoires. Nous avons déjà déploré ce manque d'information sur ce projet lors du conseil municipal à Moriat le 19/02/2021.

Le conseil vote à l'unanimité une demande de plus d'information avant de prendre une décision.

- **Tarifs de la salle polyvalente et matériel à prévoir :**

- Actuellement les tarifs de location de la salle polyvalente sont :
Habitants de la commune : 70 Euros sans chauffage, 120 Euros avec chauffage
Personnes hors commune : 120 Euros sans chauffage, 170 Euros avec chauffage
+ 450 Euros de caution et 100 Euros de caution pour le ménage.

Vu l'augmentation du coût de l'énergie et les tarifs pratiqués par d'autres communes pour les mêmes prestations, M. le Maire propose d'augmenter les tarifs pour notre commune.

Après discussion avec l'ensemble des conseillers, les nouveaux tarifs proposés sont :

Habitants de la commune : 90 Euros sans chauffage, 140 Euros avec chauffage
Personnes hors commune : 200 Euros sans chauffage, 250 Euros avec chauffage
+ 450 Euros de caution et 100 Euros de caution pour le ménage

Date d'application des tarifs : pour les réservations faites avant ce jour, on applique l'ancien tarif, pour les demandes de location à partir du 12/10/2022, on applique les nouveaux tarifs.

Vote : 10 votes Pour. Nouveaux tarifs et date d'application approuvés.

- Matériel à prévoir : Sèche mains et distributeur de savon

Vote : 10 votes Pour. Approuvé à l'unanimité

- D'autre part, pour résoudre le problème d'odeur désagréable dans les toilettes de la salle polyvalente, nous allons contacter l'entreprise Chaleil de Moriat.

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 /10/2022 - 19H00 - MORIAT

- **Tarifs des cases du columbarium et places au jardin du souvenir :**

Les travaux au cimetière pour un nouveau columbarium et un jardin du souvenir sont finis. Le montant des travaux est de 5823.36 Euros HT.

Pour les cases du columbarium, le prix de la concession cinquantenaire est actuellement de 990 Euros, le conseil propose de ne pas changer le tarif.

Pour le jardin du souvenir, la proposition est de 150 Euros la concession cinquantenaire.

Vote : 10 Pour. Approuvé à l'unanimité.

- **Convention de commercialisation à la société « sasu airmess pro-immo » :**

La gestion de la zone artisanale située à côté de l'entreprise Védrine (rue de la charraud), demande des connaissances dans de nombreux domaines notamment réglementaires que la commune ne peut assumer seule. Le maire propose d'établir un contrat avec une société spécialisée : Sasu airmess pro-immo pour gérer cette zone, définir un cahier des charges et un règlement.

La municipalité reste seul décisionnaire du projet.

Les conseillers demandent à rencontrer la personne qui représente la société Sasu airmess pro-immo.

Vote : 8 votes Pour, 2 Abstentions (M. Venries, M. Issartel)

- **Comptabilité : passage de la commune en M57 au 1^{er} janvier 2023 :**

Le Trésor Public va changer sa nomenclature budgétaire à partir du 01/01/2024, ce sera le référentiel M57. Le CFU (Compte Financier Unique) remplacera le compte de gestion et le compte administratif. Cela changera la présentation de la comptabilité communale. La direction des finances publics d'Issoire a proposé à quelques communes de l'Agglo Pays d'Issoire de tester et passer au M57 dès janvier 2023 en accord avec le personnel communal. Isabelle Reboisson, secrétaire sur notre commune est d'accord pour changer dès 2023.

Vote : 10 votes Pour. Passage au M57 au 1^{er} janvier 2023 approuvé

- **Mise en place du prélèvement automatique pour les loyers :**

Pour faciliter la gestion des locations gérées par la commune, M. le Maire propose de mettre en place le prélèvement automatique.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé

- **Panneaux solaires :**

À la suite d'une réflexion sur le moyen d'obtenir des recettes sur la commune sans augmenter les impôts locaux, nous avons reçu un dossier d'une entreprise de panneaux solaires.

M. le Maire nous expose le projet : installation de panneaux solaires sur la chaux de la Rodde avec indemnisation des agriculteurs qui louent la Rodde et avec protection de la zone Natura 2000. Cela rapportera environ 90 000 Euros/ an à la commune.

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 /10/2022 - 19H00 - MORIAT

M. le maire demande si les conseillers sont d'accord pour qu'un représentant de l'entreprise de panneaux solaires viennent expliquer le projet en détail devant le conseil municipal.

Le conseil accepte à l'unanimité une présentation détaillée du projet.

- **Panneaux de signalisation :**

Pour le village de Moriat, 5 panneaux de signalisation ont été commandés et seront installés courant octobre. Comme nous apprenons que le Département a un projet de refaire le carrefour des barraques, nous reportons la commande de radar pédagogique.

- **Bâtiment Saint-Fiacre : devis travaux :**

Le bâtiment communal « ancienne cure » situé place Saint-Fiacre est actuellement en location (deux appartements avec garage). Ce bâtiment n'est pas très bien isolé et demande de gros travaux de rénovation afin de respecter la loi qui obligera les bailleurs au 01 janvier 2023 de rénover les logements économes.

Nous avons fait des devis pour des travaux de rénovation énergétique : pour changer les fenêtres et portes d'entrée = environ 20 000 Euros, pour faire l'isolation extérieure sur 3 murs et intérieure sur 1 mur = environ 43 000 Euros, pour la pose de 2 pompes à chaleur = environ 31 000 Euros, soit au total environ 100 000 Euros de travaux. (Pas de subventions) Le bâtiment a été estimé par une agence immobilière, environ 100 000 euros à la vente dans l'état. Pour pouvoir continuer de louer les appartements en 2023, nous devons effectuer les travaux.

M. le Maire demande de choisir entre les travaux ou la vente.

Une majorité du conseil est favorable à une vente, mais le maire propose une concertation avec les habitants du village avant de prendre une décision.

- **Projets d'aménagement des 2 places (Pouget et Saint-Fiacre) devis de maîtrise d'œuvre :**

Nous pouvons avoir 80 % de subventions pour la réfection des places Saint -Fiacre et du Pouget. (Subventions de la région et FIC). M. Le Maire nous présente les devis de 3 architectes pour préparer le projet. 1 devis à 5650 Euros, 1 devis à 6945 Euros, 1 devis à 3800 Euros.

Le maire propose de rencontrer les architectes avant de prendre une décision.

- **Vente de matériel communal (batiflor) :**

La commune a des BetoFlor (bloc creux destiné à des ouvrages de petite hauteur) à vendre. Un habitant de la commune est intéressé. Le prix est fixé à 4.25 Euros pièces.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé

- **Questions diverses :**

Plaques de nom de rue :

De nombreuses plaques de nom de rue sont devenues peu lisibles. Un inventaire a été dressé : il y a actuellement 37 plaques et il en manque dans certaines rues (3).

La plupart des plaques sont en mauvais état. Le maire demande si on change toutes les plaques ou seulement celles en mauvais état.

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 /10/2022 - 19H00 - MORIAT

Le conseil vote à l'unanimité le changement de toutes plaques pour des plaques neuves. Des devis vont être réalisés.

Bibliothèque :

Remplacement de Mme Anne-Marie Palacio pour la gestion de la bibliothèque de Moriat. Fin de la phase d'expérimentation avec la médiathèque mobile « La Licorne » de Saint-Germain-Lembron.

La bibliothèque reste ouverte tous les lundis de 17h à 18h.

Table de pique-nique :

Pour répondre à la demande touristique et pour créer des lieux de rencontre, proposition d'installer des tables de pique-nique sur la commune. Dans un premier temps, installation de 3 tables de pique-nique avec 3 poubelles à proximité. Lieux d'installation à définir.

Vote : 10 votes Pour. Approuvé

Benne à verre :

Cet été, à la suite d'un dysfonctionnement au SITCOM, la collecte de verre a été retardée aux baraques de Moriat. La benne étant pleine, des personnes ont déposé sauvagement leurs verres et autres déchets autour du container. Ce manque de civisme est inadmissible.

Nous espérons qu'avec la reprise normale des tournées par le SITCOM, il n'y aura plus de débordements. Nous allons nous renseigner pour demander une benne supplémentaire ou demander un ramassage supplémentaire.

Si le problème persiste, nous déplacerons la benne à verre.

Nous demandons aux utilisateurs de faire preuve de civisme en respectant les consignes de tri et en respectant les lieux. Merci.

Composteur :

A ce jour, nous avons 1 composteur collectif sur la commune (situé dans le bourg), il fonctionne bien.

Nous allons faire une enquête pour savoir si d'autres habitants sont intéressés.

Réunion SIEG :

M. Legendre propose de remplacer M. Issartel pour les réunions du SIEG. M. Issartel est d'accord.

Proposition approuvée.

Eclairage public :

Par souci d'économie, nous proposons de réduire le temps d'éclairage public. Nous allons voir avec le SIEG pour rallumer les lampadaires à 06h00 au lieu de 04h00 et pour garder quand même un éclairage toute la nuit le samedi soir dans le bourg pour la location de la salle polyvalente.

API Truck 's :

Le bus API Truck's a été inauguré à Moriat le 22 septembre. La soirée a été appréciée par tous les participants. Nous programmons son retour avant la fin de l'année. Date à définir avec l'API.

Spectacle de Noël pour les enfants :

La commune organise un goûter avec un spectacle de Guignol pour le Noël des enfants, le samedi 17 décembre après-midi.

Fin de séance : 22h00.